

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République et de Sir Anerood Jugnauth, Premier ministre de la République de Maurice, notamment sur l'aspect culturel des négociations du GATT, les manquements aux droits de l'homme, la démocratisation à l'aide au développement en Afrique, Maurice le 18 octobre 1993.

M. JUGNAUTH.- Je dois tout d'abord vous remercier d'être encore une fois avec nous si nombreux. Vous êtes, pour l'espace francophone, indispensables et je profite de cette occasion pour vous réaffirmer notre foi en une presse libre et dynamique. Vous avez été particulièrement coopératifs car Maurice avait pris par souci d'efficacité des mesures de sécurité très sévères.

- La République de Maurice a été fière d'accueillir ce 5ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Pour un pays du Sud c'était un grand défi. Maurice espère l'avoir relevé tant sur le plan de l'organisation que sur le plan de la participation. Pendant trois jours, 33 chefs d'Etat et de gouvernement, soit 46 délégations, se sont retrouvés à Maurice et ont donné le ton à une nouvelle dimension de l'espace francophone : celle de l'ouverture et de l'innovation.
- Nous avons salué le retour du Cambodge au sein de la grande famille francophone et accueilli la Roumanie comme membre à part entière, de même la Bulgarie. C'est une manifestation d'optimisme et de dynamisme qui nous honore. Dans un esprit de tolérance, de partage et de dialogue, les échanges ont permis de définir les orientations nouvelles de l'espace francophone.
- Ouverture d'abord sur le champ politique. La ligne de politique a été clairement établie et notre espace géographique compte bien avoir une visibilité sur la scène internationale. Nous avons réaffirmé notre confiance au Conseil permanent de la francophonie qui doit exercer ce rôle éminemment politique conformément aux résolutions de Chaillot. Le CPF sera notre porte-parole politique entre les deux sommets et continuera de coordonner les activités des opérateurs, l'agence de coopération culturelle et technique, l'OPEF et l'IREF, TV5 et l'Université d'Alexandrie.
- Ouverture dans les organisations internationales où l'espace francophone compte jouer un rôle dynamique, plus actif sur les grandes préoccupations du moment.
- Ouverture vers d'autres pays d'aire géographique différente qui se joindront à notre espace francophone.
- Nous avons apporté une touche mauricienne à ce sommet par des innovations qui ont été très appréciées. D'abord l'appel des enfants à la cérémonie d'ouverture résumant parfaitement l'attente des enfants de tous nos pays membres. Ensuite la présence du Secrétaire général de l'ONU. Elle démontre bien que la francophonie n'est pas un repli sur soi mais bien une ouverture. Nous l'avons entendu à la cérémonie d'ouverture et nous avons également eu une séance de travail pour analyser les champs d'action. La présence de la communauté francophone dans les rencontres internationales, la nécessité de mettre en oeuvre des concertations francophones a été évoquée pour trouver des réponses appropriées aux grands problèmes du moment.

évoquée pour trouver des réponses appropriées aux grands problèmes du moment.\

M. JUGNAUTH.- `suite` Dans le domaine de la démocratie et de l'Etat de droit, nous avons une fois de plus manifesté notre solidarité. Maurice s'inscrit dans la continuité et nous avons soutenu le programme d'aide à la coopération juridique. C'est un volet qui est devenu prioritaire et nous allons soutenir la transition démocratique de nos pays membres.

- L'enfance a été prioritaire sur notre agenda. Elle le restera. Tous les bailleurs de fonds ont tenu à faire des propositions spécifiques pour la mise en oeuvre du plan d'action arrêté par le ministre francophone chargé de l'enfance à Dakar cette année.

- Sur notre agenda, aussi, figurent en bonne place nos préoccupations sur les droits et les statuts de la femme. Nous avons décidé de mettre sur pied immédiatement un comité préparatoire de la Conférence mondiale sur la femme à Pékin en 1995. C'est là une nouvelle démarche et la communauté francophone entend démontrer de plus en plus sa capacité de faire entendre sa voix dans les organisations internationales.

- Ce sommet aura été marqué par des résultats plus que satisfaisants. En effet, à la suite de l'examen des textes très denses portant sur la politique internationale, sur le rayonnement international de la francophonie, sur l'économie mondiale et sur la programmation pour les deux prochaines années, le Sommet de Maurice a adopté formellement 21 résolutions dont plusieurs portent sur des sujets très préoccupants pour notre monde d'aujourd'hui.

- Parmi toutes ces résolutions, je dois mettre en évidence celle portant sur le maintien de la paix et de la sécurité internationale, celle condamnant l'abus de l'usage illicite des stupéfiants et celle appelant tout le peuple dans le respect de la différence culturelle, ethnique, linguistique et sociale. Ce message émis par le Sommet au reste du monde exprime la volonté de la francophonie de marquer sa présence dans le concert des Nations. D'autres résolutions également très importantes ont trait à l'Afrique, au Liban, à Haïti dont la situation est particulièrement dramatique.

- Celle concernant l'exception culturelle au GATT nous montre encore une fois très clairement l'affirmation du pluralisme linguistique et culturel de nos pays membres. Nous voulons évoluer dans un espace pluri-culturel et des tolérances et ce message nous avons tenu à le faire passer au monde.\

M. JUGNAUTH.- `suite` D'autres résolutions portent sur le renforcement de la langue française à travers le monde par exemple son utilisation aux jeux olympiques, il y a également des résolutions qui portent sur l'organisation même de la francophonie et une importante résolution sur la programmation que la francophonie déploiera au cours des deux prochaines années dans un esprit de coopération multilatérale. Toutes ces résolutions sont pour ainsi dire éclairées par une déclaration solennelle dite "déclaration de Maurice" qui réaffirme les grands principes de l'état de droit de la démocratie, du développement et de la nécessaire coopération économique entre les Etats et gouvernements francophones.

- J'ai l'honneur mesdames, messieurs de la presse de vous annoncer que la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement sera désormais celle des pays ayant le français en partage. Le sixième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le Français en partage se tiendra au Bénin dans deux ans.

- Va circuler le discours de clôture que j'ai prononcé à notre conférence et cela vous donnera encore plus de détails sur nos travaux de la conférence.

- Je tiens à remercier ici, son Excellence, M. François Mitterrand, le Président de la République française, le Président sortant de notre organisation qui a, dignement et très efficacement à la tête de notre organisation, dirigé notre organisation pendant ces dernières années. J'ai l'honneur et le plaisir maintenant de lui passer la parole.\

LE PRESIDENT.- Je vous remercie, monsieur le Président, mais vous avez dit ce qu'il fallait dire et je m'en voudrais d'ajouter quoi que ce soit, si ce n'est trois observations très brèves. Ensuite, il appartiendra à mesdames et messieurs les journalistes de poser les questions sur les sujets qui les intéressent.

- J'ai noté pour ma part indépendamment de la qualité de l'accueil exceptionnel de Maurice, de la cordialité et de la gentillesse de ses habitants, du soin mis par ses dirigeants à nous recevoir

vraiment de la plus belle façon, que nos travaux ont été précis, réalistes et bien menés. Pour ce qui concerne la France beaucoup de questions nous intéressaient au premier chef. Je dois dire qu'au moment où arrive l'heure des conclusions, nous n'avons à nous plaindre de rien. Nous nous sommes trouvés en symbiose avec les intentions de la plupart des pays participant à cette conférence.

- Mais je note trois points pour attirer votre attention :

- L'adoption à l'unanimité de la résolution sur l'exception culturelle au GATT, sur l'initiative notamment de la France, de la Belgique, du Canada, et du Sénégal.

- Une certaine forme de relance de la coopération francophone. Dans beaucoup de domaines, l'augmentation des contributions annuelles globales aux actions les plus importantes et en particulier le développement de TV5, l'aide à la recherche dans les pays du Sud et une contribution importante au programme de l'ACCT.

- Une résolution que j'avais souhaitée et au sujet de laquelle je m'étais exprimé lors du discours d'ouverture. Il s'agit du rôle d'instance politique de décision du Conseil permanent de la francophonie et d'une façon plus générale, des sommets de la francophonie et ceci afin qu'il y ait véritablement une capacité d'action en commun sur des problèmes de caractère général, politique et diplomatique avec les limites que l'on suppose, bien entendu. Mais tout de même. Il y a de nombreux domaines dans lesquels les francophones ont à défendre certaines thèses, certains thèmes, d'abord ceux qui les intéressent et ensuite ceux qui touchent à une certaine conception de l'évolution du monde.

- Sur ces trois points, nous avons rencontré un large consentement, sinon même l'unanimité et je ne peux que m'en réjouir. Je voulais le signaler à l'attention de la presse qui se trouve ici présente.

- J'ajoute tout de suite que je me réjouis aussi du choix du Bénin pour me succéder.

PRESIDENT SOGLO.- Merci Monsieur le Président, merci monsieur le Président de la République française. Je crois que c'est un immense honneur pour notre pays d'avoir été choisi pour abriter le sixième sommet de la francophonie.

- Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un honneur difficile. Lorsque l'on vient de passer le jour magnifique que nous avons effectivement coulé dans la perle de l'Océan indien, c'est évidemment difficile de faire mieux mais ce que nous promettons c'est d'accueillir toute la famille francophone dans deux ans, chez nous, au Bénin qui est aussi une terre de culture, qui est un pont entre plusieurs pays, plusieurs civilisations à la fois endogènes et exogènes et je crois que vous vous y plairez, c'est tout ce que j'ai à dire.

- Je dois également indiquer, qu'en qualité de rapporteur, tout ce que le Président français, qui a été à la tête de toutes les discussions, ce qu'il vous a déjà rapporté reflète tous ces éléments-là. Donc je n'ai strictement plus rien à ajouter, en tout cas merci de la confiance que la francophonie à faite à mon pays. C'est tout ce que j'avais à dire. Merci monsieur le Président.

QUESTION.- Ma question s'adresse à M. le Président de la République française. Monsieur le Président on a beaucoup parlé du GATT à l'île Maurice, on parle beaucoup du GATT aujourd'hui à Paris. Nous avons entendu récemment le ministre des affaires étrangères, ici présent, et le Premier ministre parler de la possibilité d'un accord intérimaire le 15 décembre. Est-ce également votre point de vue ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur Harrouard, je vous ai toujours connu à la pointe de l'information. Mais là vous avez du retard.

- Je crois savoir que le Premier ministre a répondu aux questions. Il a précisé que puisqu'il était dépassée la proposition faite en faveur d'une étape pendant laquelle seraient examinés les problèmes sur lesquels on pouvait s'entendre, quitte à reporter ceux sur lesquels on s'entendait moins ou pas du tout, le thème de l'accord global et équilibré reprenait le dessus. D'ailleurs, il n'avait pas été abandonné. Ce sont les analystes qui avaient imaginé que cet élément de circonstance était substitué au choix du fond. Ce n'était pas le cas. Donc je n'ai pas spécialement envie de vous répondre sur des hypothèses dépassées.

- Nous avons parlé du GATT, surtout sous l'aspect culturel, ce qui était normal ici. Nous avons à

défendre une langue qui nous est commune : 47 pays disposant de souveraineté, c'est une forte proportion sur les 117 participants au GATT. Et là-dessus nous avons été très heureux de voir qu'une unanimité assez aisée s'est tout aussitôt affirmée. Sur les autres aspects multiples du GATT, nous avons moins parlé, c'était normal. J'ai simplement voulu souligner, en certaines circonstances, que les pays en voie de développement ne devaient pas considérer que la position de la France les visait en quoi que ce soit. C'est-à-dire les réserves apportées et même les refus, à un accord sur l'agriculture dans les circonstances présentes. La France reste tout à fait ouverte, cela a été répété par ceux qui se sont exprimés à ce sujet, pour réussir un accord dont nous ressentons comme les autres le grand intérêt. Je vais répéter les mêmes mots. Il faut que cet accord soit juste, égal, que les sacrifices soient partagés et que cela ne soit pas simplement un rapport de force entre ceux qui ont à préparer le commerce mondial les années à venir.

- Mais cette discussion-là, elle a surtout lieu à Paris et non pas à l'île Maurice.\

QUESTION.- Nous n'avons pas vu encore le texte définitif de la déclaration de politique internationale mais nous avons entendu dire qu'un certain nombre de pays dans lesquels les droits de la personne posent des problèmes sont cités, mais pas des pays francophones. Ne pensez-vous pas que la francophonie devrait d'abord faire le ménage chez elle et désigner ceux de ses membres qui ne respectent pas les droits fondamentaux ou les engagements pris au Sommet de Dakar ?

-LE PRESIDENT.- Je ne sais pas pourquoi les pays qui seraient cités à cause de leurs manquements aux droits de l'homme seraient tous extérieurs à la francophonie. Il est certain qu'il se pose des problèmes du même ordre dans un certain nombre d'Etats francophones. Dans cette démarche, on a le devoir d'être très exigeant. Au cours des années précédentes, la France a contribué, d'une façon souvent d'ailleurs critiquée par les intéressés eux-mêmes, à l'évolution des conceptions pour aller vers une démocratie répondant aux conditions de base. Il ne s'agit pas de faire des imitations de ce qui peut exister dans les pays européens mais le pluralisme, la liberté de la presse, les élections libres et contrôlées, c'est le minimum ainsi que la manière dont fonctionne l'appareil de justice. Il faut que soit interdit le délit d'opinion, qu'on ne trouve pas dans des prisons des hommes et des femmes auxquels il serait simplement reproché d'être hostile à leur gouvernement. Ce sont des termes très simples que la France a toujours défendus et qui, je dois le dire, au cours de ces dernières années ont beaucoup avancé. Il vous suffit de constater quels ont été les répercussions politiques, les changements à la tête de très nombreux gouvernements, l'évolution des choses presque partout. Le "presque partout" devra laisser place le plus tôt possible à un "partout". Il s'agit des pays indépendants et souverains et nous n'avons pas à avoir de réflexe colonial. On peut donner des conseils, des avis, mais on ne peut pas ordonner, ni mettre à notre démarche un aspect de violence ou de pression excessive si l'on veut respecter les peuples de ces pays. C'est donc une démarche difficile. Cela dit si vous voulez bien être juste au nom des droits de l'homme, vous constaterez que le nombre d'infraction aux règles qui sont communément fixées par les démocraties se réduit de plus en plus. Elles représentent aujourd'hui un reliquat - que je ne dirai pas modeste parce que toute infraction est insupportable - mais en quelques années, l'évolution est tellement sensible qu'il faudrait bien en tenir compte.\

QUESTION.- Je voudrais poser une question qui vise Madagascar. Quelle est la position de la France aujourd'hui vis-à-vis de Madagascar ? Le gouvernement malgache attend d'urgence une aide des pays amis, est-ce que la France qui est répertoriée parmi ces pays amis va faire un effort particulier pour Madagascar ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'elle le fait. Nous avons les meilleures relations avec le Président et le Premier ministre de Madagascar. Ce sont des relations de confiance et je crois savoir que le gouvernement a prévu - il y a d'ailleurs ici le ministre compétent, il pourrait vous le dire dans les conversations que vous auriez - un effort supplémentaire. L'effort, tout le monde nous le demande. La francophonie s'accroît et les demandes aussi. Nous n'avons pas un budget indéfiniment extensible, mais même dans le cadre de ce budget étroit, j'observe que la coopération et que l'aide aux pays qui en ont le plus besoin, notamment africains et Madagascar, continuent de connaître un progrès, un développement. Nous savons bien de quelle façon il faut à Madagascar une rapide remise en ordre de son économie. Nous ferons ce que nous pourrions et

madagascar une rapide remise en ordre de son économie. nous ferons ce que nous pouvons et qui ne sera jamais égal à ce que nous devons. Mais nous essaierons de joindre les deux termes dans le plus brefs délais possibles. Je le répète, monsieur, les relations sont très bonnes avec Madagascar.

- J'ai eu une conversation, hier, assez longue et très intéressante pour moi avec le Premier ministre de Madagascar et je suis certain que les ministres ici présents ont eu eux-mêmes des conversations bilatérales utiles. Je ne pense pas que l'on puisse croire qu'il y ait de ce côté là une difficulté quelconque & sauf que la tâche est immense.\

QUESTION.- Ma question s'adresse au Président de la République française parce que la France est membre du Conseil de sécurité. La présence de M. Boutros Ghali, secrétaire général des Nations unies au Sommet de Maurice a été un événement important de ce Sommet et cela a focalisé l'attention sur la question du français dans les organisations internationales et notamment aux Nations unies. Ne pensez-vous pas, monsieur le Président, qu'il serait intéressant que la francophonie se penche au plus vite sur l'avenir du Conseil de sécurité qui, actuellement comporte cinq membres permanents, dont la France, pays francophone. La proportion des pays membres des Nations unies est à peu près respectée, puisqu'un quart ou un cinquième des pays sont francophones, quand avec tous les membres des Nations unies qui frappent à la porte depuis quelques mois pour entrer au Conseil de sécurité, on va bientôt avoir une dizaine de membres parmi lesquels vraisemblablement le Japon et l'Allemagne. Est-ce que l'importance de la francophonie au Conseil de Sécurité ne risque pas de diminuer relativement, est-ce qu'il ne serait pas intéressant que la francophonie, en tant que Communauté, s'intéresse à la possible participation d'un autre pays francophone au Conseil de Sécurité, notamment un pays venant du sud ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait excellent et je dois dire que pour cela la France n'est pas regardante. Tout le monde parle à juste titre du Japon et de l'Allemagne. Cela reste à débattre parce que c'est une mise au point assez compliquée, vous l'imaginez bien. Mais la France a dit : "il en faut quelques autres" et si la France ne l'avait pas dit ils y auraient pensé tout seuls. Donc il y aura sans aucun doute d'assez nombreuses demandes. Vous les avez fixées à une dizaine, moi je n'en sais rien. S'il pouvait y avoir parmi ceux là d'autres grands pays francophones, je ne pourrais que l'approuver. Vous savez, pour arriver à faire le poids par exemple en reprenant simplement les termes de votre calcul et de votre comparaison & avec la Chine, on aura du travail. Vous avez établi des proportions et celle-ci ne va pas être facile à atteindre.

- QUESTION.- Il y a un quart des pays aux Nations unies qui sont de langue française. Actuellement au niveau du Conseil de Sécurité, c'est à peu près la même chose. S'il y a un doublement du nombre des membres, est-ce que l'on peut prévoir d'essayer de continuer à faire respecter cette proportion au Conseil de Sécurité ?

- LE PRESIDENT.- C'est un critère difficile à préserver. Je pense que tout gouvernement français s'y attachera avec beaucoup d'énergie.\

QUESTION.- Monsieur Mitterrand, lors d'un discours prononcé le 3 novembre 1981 à l'occasion du Sommet franco-africain je cite ici, vous avez dit : "dans un monde caractérisé par la sous-utilisation des ressources, la France et l'Afrique peuvent s'aider mutuellement à parvenir au plein emploi de leur capacité. Douze ans après, presque exactement, quel constat faites-vous de la situation ?

- Deuxième question au Premier ministre mauricien, le monde francophone il faut le reconnaître se plaint un peu de la montée de l'influence de la culture anglo-saxonne, peut-être est-ce un fabuleux paradoxe à Maurice, le français progresse à quoi attribuez-vous cela ? MONSIEUR JUGNAUTH.- Chez nous, à Maurice, je ne vois aucun problème. Nous sommes bilingues et l'anglais aussi bien que le français s'épanouissent côte à côte et notre politique gouvernementale sait laisser s'épanouir toutes les langues, toutes les cultures, toutes les religions, même, du monde. Nous nous trouvons très à l'aise dans l'espace francophone. Chacun à un environnement où il peut progresser. Nous ne faisons pas d'obstacle, ni à l'anglais, ni au français. Au contraire nous essayons aussi de promouvoir d'autres langues dans notre pays. Nous attachons beaucoup d'importance à la diversité.

- LE PRESIDENT.- Il faut que je m'explique sur 1981. Je dois dire que cela m'est plutôt un bon souvenir. Je vous dirai d'abord que la France, après 12 ans et plusieurs majorités différentes, reste le premier pays au monde parmi les grands pays industriels dans l'aide apportée, soit à titre bilatéral, soit à titre multilatéral. Le calcul a été établi aux Nations unies, d'abord, et dans d'autres instances, sur la base apparemment modeste de 0,7 % du revenu national de chaque pays. Nous sommes nous-mêmes, compte non tenu de nos propres départements ou territoires qui relèvent de l'autorité française mais qui appartiennent aux zones dans lesquelles le développement se révèle le plus nécessaire, nous sommes restés en tête actuellement avec environ 0,58 %. D'autres pays ont suivi cet effort, sans encore atteindre notre niveau. Je pense au Canada ou à l'Allemagne. D'autres pays n'ont pas suivi cet effort. Je pense aux Etats-Unis d'Amérique et au Japon qui en sont toujours à 0,2 % et quelques centièmes. Donc, sur ce terrain-là, la ligne a été continue.

- Deuxièmement, si la France reste le premier pays disponible pour aider le développement partout dans le monde, elle ne peut pas tout faire à elle seule. Je suis presque gêné d'avoir à dire une évidence pareille. Aucun pays ne serait en mesure de le faire et ce n'est pas un pays de près de 60 millions d'habitants comme l'est la France qui pourrait se substituer à un effort mondial des pays industriels.

- Troisième considération. Si l'on en reste là cela prouve qu'en dépit de nos objurgations, de nos interventions constantes sur la scène internationale au Sommet des Sept, au sein de la Communauté européenne qui assure au demeurant un bon relais, comme aux Nations unies, nous n'avons pas encore réussi à convaincre les autres grands pays que le problème du développement a été et reste je pense personnellement, le problème numéro un qui nous occupe, générateur de désordre ou de guerre plus que les problèmes d'armement proprement dits. Si nous avons fait des progrès dans cette conviction, il faudra continuer. Il y a beaucoup de travail à faire et je suppose que c'est dans ce sens que nous continuerons d'aller. Voilà ce que je peux vous dire.

- Quant à notre engagement à nous, nous l'avons tenu.\

QUESTION.- Pouvez-vous nous dire Monsieur le Président quelle est la position de la France vis-à-vis de la situation au Zaïre ? Est-ce que la France reconnaît le gouvernement Burundi ? Ou bien est-ce que vous êtes d'accord avec la Belgique qui a tenu à rappeler ici la position de la Communauté économique européenne qui reconnaît plutôt le gouvernement mis en place par la conférence nationale souveraine du Zaïre et qui est dirigé par le Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que vous avez tout à fait raison de dire "qui reconnaît plutôt". Dans cette affaire tout est "plutôt". Rien n'est très clair. Je me suis informé, j'en ai discuté, le ministre des affaires étrangères en a sûrement débattu avec les intéressés. Aujourd'hui, la décision semble arrêtée, - vous observerez la prudence de mes propos - sur quatre points qui devraient conduire en tous cas avant quinze mois à des élections législatives, présidentielles et régionales. En attendant a été mise en place une instance provisoire de type parlementaire et non élue régulièrement jusqu'à ces élections de près de 800 personnes, exactement 760, après un partage savant entre ce que l'on appelle, d'un terme qui rappelle vraiment les finesses de la francophonie, les mouvances : la mouvance oppositionnelle et la mouvance présidentielle. La mouvance présidentielle est d'ailleurs moins représentée que l'ensemble des mouvances d'opposition mais comme les oppositions sont diverses et quelquefois contraires, nul ne peut exactement dire où se trouve la ligne de force. Mais c'est là au sein de cette assemblée que sera proposé, choisi, donc élu le nom du Premier ministre et pour que ce Premier ministre soit proposé il faut, je crois ne pas me tromper, qu'il réunisse les deux tiers des suffrages, de telle sorte qu'aucune fraction ne serait en mesure d'imposer sa loi. Le Président Mobutu aurait affirmé qu'il acceptera de nommer Premier ministre celui qui lui aura été proposé par cette assemblée. Alors le débat d'aujourd'hui se limiterait à cela. Je mets beaucoup de conditionnels. C'est le temps des verbes auquel nous nous sommes le plus habitués quand nous traitons de ces affaires-là. La seule question qui reste posée, c'est celle qui consiste à savoir si le Premier ministre obtient satisfaction, c'est à dire qu'il soit renommé Premier ministre, condition pour la signature des accords que je viens d'évoquer ou

si au contraire les accords sont d'abord signés avant d'être appliqués et avant qu'éventuellement le Premier ministre soit désigné par cette assemblée pour être proposé à M. Mobutu. Voilà ce qui reste en discussion. En attendant, il y a un Premier ministre mais nous ne le connaissons pas spécialement, nous ne souhaitons reconnaître que des institutions démocratiques et si c'est le vœu général des forces en présence au Zaïre que d'aboutir à ce plan et le cas échéant de reconnaître la nomination d'un Premier ministre avant qu'ils ne se soient eux-mêmes entendus, c'est leur affaire, ce n'est pas l'affaire de la France. Nous ne reconnaitrons que ceux que les Zaïrois auront désignés.\

LE PRESIDENT.- `suite sur les élections au Zaïre` J'ai reçu le Président Mobutu avec les autres chefs d'Etat, les Présidents Habyarimana, Ndayaye et Lissouba, pour parler de la région en question fort troublée notamment par ce qui se passe au Zaïre sans oublier qu'il y a le voisinage immédiat de l'Angola.

- J'ai incité de la manière la plus ferme mes interlocuteurs et surtout le Président Zaïrois à s'inscrire dans le courant démocratique qui exige la mise en place dans un délai raisonnable - ils ont dit 15 mois - des élections répondant aux conditions précédemment énoncées : libres, contrôlées avec des observateurs internationaux, dans un délai suffisant pour que toutes les formations politiques aient le temps de s'y préparer. Les formations politiques en question sont au nombre de 400 je crois au Zaïre. En effet, 15 mois, cela risque d'être un peu court. Mais si cela dure beaucoup plus longtemps, nous serons tous à nous plaindre qu'il n'y a pas d'élection au Zaïre. Donc, moi, ce que je demande, dans la mesure où j'ai quelque chose à demander, mais cela intéresse la France, c'est des élections libres, bien entendu, par définition pluralistes, la liberté de la presse et, puisque les circonstances sont devenues suspectes, un contrôle international. C'est en tout cas ce que j'ai dit au Président Mobutu.\

QUESTION.- La francophonie est formée de riches et de pauvres et elle est en majorité composée de pays africains. Pour éviter de continuer à pratiquer la politique de la main tendue, pourquoi la francophonie n'essaierait-elle pas de former une communauté économique francophone sur les bases de la CEE pour qu'un jour les pays pauvres puissent améliorer leur PIB comme dans la Communauté économique européenne. L'Espagne, le Portugal, la Grèce sont aussi tirés par ceux qui ont été premièrement industrialisés.

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui concerne ce projet, enfin cette éventualité, d'une organisation francophone de type Communauté économique européenne, il faut bien savoir que les règles internes de la Communauté actuellement des Douze sont extrêmement contraignantes. C'est un marché unique. On doit pouvoir échanger en particulier les marchandises et les capitaux librement, sans entrave, sans législation restrictive nationale. Les pays en voie de développement supporteraient très mal cette réglementation car ils seraient très rapidement la proie des capitaux venus de l'extérieur, venus de ces pays riches qui s'empareraient de tout leur marché. En même temps ces pays riches auraient à supporter le poids d'économies souvent défailtantes. S'il y en a trop, nul ne parviendra à créer quoi que ce soit d'utile. S'il y a en effet trois pays considérés comme plus pauvres au sein de la Communauté - je veux dire la Grèce, le Portugal et l'Irlande - il n'empêche que la différence reste sensible avec beaucoup d'autres pays dans le monde en faveur de ces trois pays. Trois pays sur douze avec quelques régions supplémentaires qui relèvent de l'Espagne, de l'Italie ou d'autres, c'est facilement supportable. Il faut participer à ces réunions pour savoir avec quelle douleur les pays les plus riches laissent échapper quelques-uns de leur crédit pour respecter les règles de la Communauté économique européenne. Ce ne serait pas viable actuellement. En revanche, on peut imaginer toutes les institutions et organisations possibles pour parfaire notre entente francophone en dépassant les simples aspects d'aides ou les aspects, fort importants mais insuffisants, culturels. C'est une idée mais on ne peut pas l'appliquer strictement au modèle de la Communauté économique européenne. C'est déjà difficile à l'égard des autres pays d'Europe issus de la faillite communiste.\

QUESTION.- Alors même que le sommet de Maurice s'ouvrait, un ministre a été assassiné en Haïti et pendant la Conférence vous avez parlé de la situation en Haïti, d'ailleurs le Président Aristide n'a pas pu se déplacer, pendant ce temps aussi les Américains ont décidé d'un blocus

contre les militaires haïtiens, alors est-ce que la France va participer au blocus en Haïti et est-ce que l'on peut envisager que le Président Aristide ne rentre pas chez lui à la date fixée, c'est-à-dire celle du 30 octobre.

- LE PRESIDENT.- On a beaucoup parlé d'Haïti au cours de ce Sommet de la francophonie. La représentante de la République d'Haïti a été très éloquente et très convainquante. Elle n'avait d'ailleurs pas beaucoup d'effort à faire pour nous convaincre. Ce qui est insupportable, c'est cette main mise de groupes minoritaires et violents qui interviennent chaque fois pour empêcher la mise en place d'institutions démocratiques. Donc c'est facile de vous répondre que le cas d'Haïti a été l'un de ceux qui ont le plus retenu et pour cause l'attention de la Conférence.

- D'une façon unanime, il n'y a pas eu de défenseur, c'est bien là la moindre des choses, du comportement des putschistes haïtiens. Nous pensons qu'il convient de défendre la légitimité du Président Aristide et de réaliser la mise en place du plan déjà attendu, déjà décidé qui voulait que M. Aristide fût en mesure de rentrer dans son pays à la fin de ce mois. Cela n'a pas eu lieu, à mon avis sous la poussée d'une force modeste mais violente qui a menacé les Américains, les ministres haïtiens jusqu'à l'assassinat qui menace les libertés.

- Je crois que nous devons tout faire pour mettre un terme à cette façon d'agir. La France a des devoirs particuliers à l'égard d'Haïti et ne sera jamais absente de ce qui sera décidé pour rendre la liberté à ce peuple. Elle sera donc présente, au moins au point de départ, par l'une de ses frégates dans la force navale qui procédera au blocus correspondant aux sanctions qui ont été décidées par les Nations unies.\

QUESTION.- Est-ce que vous craignez des coups d'Etat militaires, dans les années qui viennent, en Afrique, suite à des explosions sociales provoquées peut-être par les plans du FMI si difficiles à supporter par ces pays africains ?

- LE PRESIDENT.- Si vous me posez cette question, je vous dirai je ne peux pas répondre pour tous les Etats concernés. Je pense que la direction prise marque en tout cas pour l'instant la disparition - j'espère qu'elle n'est pas provisoire - des coups d'état militaires, dans la francophonie habituelle, celle d'Afrique. Voyez qu'en Haïti tel n'est pas le cas.

- Donc, je n'ai rien d'autre à vous dire là-dessus. La direction prise c'est la démocratie. Cette démarche ne peut pas être continue en raison des passions, des difficultés et des crises. Mais la crise principale qui menace c'est la pauvreté et le désordre économique. Donc, le devoir d'un pays comme la France, tout comme les autres, c'est, tout en incitant chacun de ces pays à se doter d'institutions démocratiques, à veiller au développement. Sans quoi inévitablement les peuples dans la misère se révolteront contre le gouvernement en place, quelle que soit sa nature.

- Si nous voulons être conséquent avec nous-mêmes, la démocratie doit s'accompagner de mesures internationales facilitant le développement des pays en cause. Tout recul du développement sera un recul de la démocratie.\